



Directive européenne sur la protection des lanceurs d'alerte

Comment NAVEX vous aide-t-il à garantir la conformité ?

Qu'est-ce que la directive européenne sur la protection des lanceurs d'alerte ?

La directive (UE) 2019/1937, communément appelée la directive européenne sur la protection des lanceurs d'alerte, (« la directive ») a été adoptée par le Conseil européen en 2019. Celle-ci vise à renforcer la protection accordée aux personnes qui signalent des violations du droit européen, à créer des canaux de signalement plus sûrs et mieux définis dans tous les États membres de l'UE et à faire avancer les États membres vers un cadre juridique unifié.

La directive a un impact sur des centaines de milliers d'entreprises dans l'UE et au-delà. Les États membres avaient jusqu'à décembre 2021 pour adopter une loi nationale répondant aux exigences de la directive relatives aux entreprises d'au moins 250 employés et bénéficiaient d'un délai supplémentaire de deux ans pour mettre en œuvre les exigences relatives aux plus petites entreprises d'au moins 50 employés. Les législations varient selon les pays, car la directive définit des normes minimales qui sont transposées en droit national dans chaque État membre.

Quels sont les avantages pour les entreprises qui respectent la directive ?

Au-delà du respect des obligations légales définies dans la législation, des études semblent indiquer que les entreprises qui encouragent les signalements internes bénéficient de réels avantages. Une étude récente de l'université George-Washington a montré qu'un taux de signalement plus élevé dans les entreprises se traduisait par une réduction des poursuites judiciaires graves intentées contre les entreprises, des coûts de règlement en cas de poursuites et des couvertures médiatiques négatives¹. Un faible volume de signalements indique rarement l'absence d'actes répréhensibles dans une entreprise. Au contraire, les problèmes non signalés représentent un risque important en générant des zones d'ombre dans l'entreprise qui peuvent entraîner des crises fracassantes (rendues publiques) si elles ne sont pas résolues.

La mise en place d'un dispositif efficace et fiable permettant aux employés et aux autres personnes concernées de signaler des actes répréhensibles présumés est essentielle pour créer une culture d'entreprise plus éthique. En plus de protéger les personnes qui choisissent de s'exprimer et de leur donner des moyens d'agir, les entreprises de toute taille peuvent bénéficier grandement des informations obtenues par l'intermédiaire d'un programme de gestion des incidents mature. Les informations recueillies via les canaux de signalement peuvent servir à identifier les domaines de risques pour l'entreprise, à élaborer et à améliorer des programmes de formation internes et à modifier les politiques pour favoriser des résultats encore plus positifs.

¹ Université George Washington, Evidence on the Use and Efficacy of Internal Whistleblowing Systems, 2018

Notre programme en matière de gouvernance, de risque et de conformité (GRC) est-il aligné sur la directive ?

Bien que les législations nationales varient d'un État membre à l'autre, la directive définit plusieurs exigences minimales fondamentales auxquelles les entreprises doivent se conformer. NAVEX vous offre diverses solutions conçues pour vous aider à répondre aux exigences énoncées dans la directive :

Exigences de la directive européenne sur la protection des lanceurs d'alerte	Caractéristiques de la plateforme NAVEX
<p>Fournir des canaux sécurisés et accessibles pour permettre le signalement d'incidents à l'entreprise. Les lanceurs d'alerte doivent pouvoir transmettre leurs signalements de manière orale, écrite et/ou en personne.</p>	<p>Les solutions NAVEX offrent une base de données centralisée pour rassembler les signalements issus de plusieurs canaux. La hausse des signalements effectués autrement que par téléphone renforce la nécessité de fournir des canaux de signalement variés, visibles et accessible aux lanceurs d'alerte au sein et en dehors des entreprises. Les solutions NAVEX permettent de recueillir des signalements en ligne, par téléphone, mobiles et en personne.</p>
<p>Préserver la confidentialité du lanceur d'alerte, de la personne nommée dans le signalement et de tout tiers mentionné.</p>	<p>En plus de permettre d'effectuer des signalements anonymes en toute sécurité, la plateforme de gestion des incidents NAVEX est conçue pour vous aider à vous conformer aux exigences strictes en matière de protection des données établies dans le RGPD. NAVEX permet un stockage sécurisé des données dans un centre de données situé dans l'UE. Les mesures de sécurité de l'information à l'échelle de l'entreprise garantissent le maintien de la confidentialité dans les centres de données au sein et en dehors de l'UE. Les journaux d'audit sont créés et stockés dans la base de données de l'application. Ces journaux consignent les événements tels que les connexions d'utilisateur et les mesures prises pour chaque signalement (création d'un cas d'incident lors de la soumission d'un signalement, mises à jour, etc.). Le client y a accès dans l'application pendant toute la durée du contrat.</p>
<p>Pour les signalements par téléphone, l'auteur doit avoir la possibilité de vérifier, de rectifier et d'accepter la transcription de l'appel en la signant.</p>	<p>Les agents des centres d'appel de NAVEX lisent la transcription du signalement à la personne qui l'a effectué avant de le soumettre, ce qui permet à cette personne de modifier et de relire le contenu du signalement retranscrit. Les auteurs de signalements reçoivent aussi un code spécifique au signalement et des instructions pour effectuer un suivi dans le système EthicsPoint. Une fois le signalement consigné dans le système, l'auteur du signalement peut se connecter, relire la transcription du signalement et ajouter des commentaires, y compris pour corriger le signalement ou apporter des informations complémentaires.</p> <p>Autrement, les clients peuvent télécharger une copie du signalement et la transmettre à l'auteur du signalement afin qu'il la signe de la manière qui lui convient le mieux (par ex. EchoSign, fax, courrier express). Les clients peuvent se servir de l'outil de suivi dans le système pour faciliter la communication et le partage de pièces jointes, le cas échéant.</p>
<p>Accuser réception des signalements dans un délai de sept jours.</p>	<p>Une structure de programme efficace se traduit par des délais de réponse courts aux signalements. Les solutions de gestion des incidents de NAVEX permettent de créer des alertes et des processus automatisés pour confirmer aux lanceurs d'alerte que leur signalement a été reçu et est en cours d'examen.</p> <p>Il existe également une fonction de suivi automatisé pour les lanceurs d'alerte, qui permet de publier un message de suivi personnalisable que le lanceur d'alerte peut lire après s'être connecté dans le système.</p>
<p>Répondre aux signalements et en assurer le suivi dans un délai de trois mois, définir et détailler le processus d'enquête et de prise de décision.</p>	<p>Avec NAVEX, les entreprises peuvent configurer l'acheminement des signalements en fonction des rôles et des règles et automatiser les processus pour simplifier les structures et les processus de reporting, ce qui garantit la bonne progression des cas d'incident et la transmission en temps opportun d'un retour d'information aux personnes concernées. Des rappels par défaut et personnalisables peuvent être définis pour le suivi des auteurs de signalement.</p> <p>Notre cours sur la protection des lanceurs d'alerte dans l'UE, qui fait partie du programme de formation de NAVEX, explique les bonnes pratiques et les attentes à l'égard des responsables qui traitent et font remonter les signalements afin que leurs employés aient confiance dans le processus de signalement.</p>

Exigences de la directive européenne sur la protection des lanceurs d'alerte

Caractéristiques de la plateforme NAVEX

Conserver des signalements vérifiables tout en respectant les règles de protection des données.

La collecte sécurisée de tous les signalements, qui peuvent faire l'objet d'une recherche, ainsi que les données de reporting créées avec la plateforme de gestion des incidents NAVEX constituent une ressource inestimable pour les auditeurs, les enquêteurs et les autorités, tout en servant de filet de sécurité vital pour les entreprises avant, pendant et après un incident.

GRC Insights, l'outil d'étude comparative et d'analyse en matière de conformité de NAVEX, offre une vue d'ensemble de vos données de reporting sur les risques et la conformité et fournit des tableaux de bord personnalisables pour améliorer les performances du programme et éclairer des décisions stratégiques, créant ainsi une valeur considérable sur les plans opérationnel et culturel pour les entreprises.

Protéger les lanceurs d'alerte contre le licenciement, la rétrogradation et d'autres formes de représailles.

NAVEX aide les entreprises à créer des processus de gestion des signalements clairs, entièrement documentés et vérifiables pour empêcher et/ou identifier toute forme d'acte de représailles à l'encontre des lanceurs d'alerte.

Afin d'encourager les signalements et de protéger les lanceurs d'alerte contre les représailles, il ne suffit pas de gérer les incidents. Les entreprises doivent élaborer, mettre en œuvre et tenir à jour des politiques et des processus efficaces qui protègent les employés face aux représailles.

La gestion des politiques et des procédures est essentielle pour s'assurer qu'elles sont communiquées aux employés et acceptées par ces derniers. Un code de conduite bien conçu et bien accepté donne aux employés la confiance nécessaire pour s'exprimer. Le cours de formation de NAVEX sur la protection des lanceurs d'alerte dans l'UE forme les employés et les dirigeants sur les bonnes pratiques en matière de signalements et leur apprend à identifier et à empêcher les actes de représailles.

Recenser les signalements au sein d'entités juridiques distinctes ; permettre aux lanceurs d'alerte de contrôler qui a accès à leur signalement et comment l'enquête est menée.

NAVEX permet un contrôle précis de la collecte des signalements, du partage des ressources d'enquête et de la communication des résultats aux fins des audits ultérieurs et de la gestion de la conformité ou de la gouvernance d'entreprise.

Selon la structure de l'entreprise, les solutions de gestion des incidents de NAVEX peuvent déployer plusieurs lignes téléphoniques et outils en ligne et mobiles afin d'établir des canaux de signalement dédiés pour des entités juridiques distinctes. Les processus des canaux de signalement en ligne et par téléphone peuvent être optimisés pour confirmer automatiquement la réception des signalements, obtenir les consentements des auteurs de signalement et donner la possibilité de vérifier, corriger et signer un signalement soumis. Les niveaux d'accès personnalisables aident les clients à contrôler l'accès des utilisateurs pour garantir la confidentialité des données communiquées.

Les règles relatives au partage des signalements et des ressources entre différents pays peuvent dépendre des législations nationales transposant la directive, qui sont toujours en cours d'élaboration. Pour plus d'informations sur les règles de reporting locales, utilisez notre [outil de suivi des transpositions](#).

Fournir au personnel des informations appropriées sur l'existence et l'utilisation adéquate des canaux de signalement.

Les clients peuvent personnaliser leurs déclarations de notification et de consentement afin de fournir des informations appropriées sur les procédures de signalement interne et externe aux autorités compétentes concernées, comme l'exige la directive.

NAVEX propose des cours pour former les employés sur les bonnes pratiques et les procédures pour signaler des problèmes, l'importance de l'utilisation des canaux internes, ce qu'il faut signaler et quand, et les modalités du processus de signalement.

Donner accès à des canaux de signalement permettant à des réseaux tiers de signaler des violations dans un contexte professionnel.

Les solutions de gestion des incidents de NAVEX comprennent un large éventail de canaux de signalement qui peuvent être mis à la disposition des parties opérant en externe ou de manière indirectement liée à une entreprise. Des programmes de formation et de sensibilisation peuvent être conçus pour inclure des réseaux tiers et fournir des cours approfondis indiquant où trouver les canaux de signalement appropriés, comment les utiliser, et quelles sont les mesures étendues de protection contre les représailles.

Veiller à l'impartialité et à la compétence des personnes qui gèrent les canaux de signalement et traitent les signalements.

Les solutions de gestion des incidents de NAVEX permettent d'attribuer des cas individuels à des parties prenantes spécifiques, y compris en recourant à une externalisation ou une gestion par un tiers lorsque cela est autorisé.

Questions fréquentes

Qu'en est-il si notre entreprise exerce des activités dans plusieurs États membres de l'UE ?

Selon la législation, il n'existe aucune base juridique imposant d'établir des dispositifs dédiés d'alerte professionnelle séparés dans chaque pays concerné. À la place, les canaux de signalement dédiés ainsi que le partage des signalements et des ressources et les obligations liées aux accusés de réception des signalements sont régis par la structure de l'entreprise, laquelle est principalement déterminée par la taille de son ou de ses entités juridiques. Si la législation d'un État membre crée une base pour cette exigence, NAVEX vous permet de créer plusieurs canaux de signalement personnalisés en fonction de la zone géographique et/ou de la filiale.

Mon dispositif d'alerte professionnelle est-il conforme à la législation sur la protection des données en vigueur ?

En fonction de l'endroit où vous exercez vos activités, les données associées à votre système de gestion des incidents sont probablement régies par une ou plusieurs réglementations étendues en matière de protection des données. Les solutions de gestion des incidents de NAVEX vous aident à respecter à la fois les exigences du RGPD et les législations nationales en matière de protection des données.

Comment les signalements anonymes sont-ils traités ?

Les exigences concernant les signalements anonymes varient selon les États membres, mais les solutions de gestion des incidents de NAVEX permettent les signalements anonymes et la gestion anonyme des cas si nécessaire. Bien que le nombre de signalements anonymes ait considérablement chuté au cours de la dernière décennie², il demeure essentiel de fournir aux lanceurs d'alerte un dispositif leur permettant d'effectuer des signalements et d'assurer leur suivi de manière anonyme. L'emploi de technologies telles que les codes de référence anonymisés et une fonction de messagerie dans l'application pour les lanceurs d'alerte anonymes, et le respect de pratiques conformes au RGPD en matière de protection des données sont gages de sécurité et de confiance pour les lanceurs d'alerte qui ne souhaitent pas révéler leur identité.

Il s'agit d'une directive et non d'une réglementation, quel sera l'impact sur mon entreprise/le pays où je me situe ?

Si ce document porte sur les exigences spécifiques définies dans le texte de la directive (plutôt que dans la législation spécifique), la directive a néanmoins un effet direct dans chaque État membre. Les États membres n'ont pas terminé de transposer la directive dans leur législation nationale. Les législations qui en découleront seront juridiquement contraignantes à l'échelle des États membres dès la date de leur entrée en vigueur. Nous suivons de près le processus de transposition dans tous les États membres de l'UE. Pour obtenir des informations sur un pays spécifique, veuillez utiliser notre [outil de suivi des transpositions](#).

La mise en œuvre de la directive variera-t-elle au sein des États membres de l'UE ?

La directive vise à établir un cadre juridique et des normes unifiés dans tous les États membres. Dans la mesure où chaque État membre doit transposer la directive en droit national, ce sont les États qui détermineront comment les aspects individuels sont appliqués à l'échelle locale. Certains États membres pourront étendre leur transposition pour élargir le champ d'application ou imposer des normes plus strictes, ce qui est autorisé pourvu que leur législation respecte ou dépasse les exigences minimales établies dans la directive.

Y aura-t-il des exigences supplémentaires dans mon pays ?

Les transpositions de la directive par les États membres pourraient donner lieu à des obligations légales élargies au niveau national. Par exemple, la proposition de législation suédoise couvre les infractions au droit de l'Union européenne, mais aussi au droit national suédois. D'autres aspects tels que les types d'actes répréhensibles signalés et le caractère anonyme ou non des signalements peuvent influencer différemment sur la définition de la protection des lanceurs d'alerte dans les différents États membres. Les moyens de dissuasion, tels que les sanctions financières

² Penman, Carrie. « Rapport d'étude comparative Risque et conformité : gestion des incidents », NAVEX Global, 2021, p. 7.

ou pénales pour les entreprises ou les personnes qui enfreignent les nouvelles règles, seront également établis au niveau des États et présenteront certaines différences au sein des 27 États membres.

De nombreux États membres doivent encore finaliser leur transposition de la directive. Aussi, l'ampleur des différences n'apparaîtra clairement que lorsque les législations nationales auront été proposées, définies et adoptées.

Puis-je faire encore plus pour encourager les comportements conformes à l'éthique dans mon entreprise ?

Une plateforme de gestion des incidents fournit une base précieuse pour n'importe quel programme de gestion des risques et de la conformité. Les signalements recueillis via les canaux de la plateforme offrent une foule d'informations et peuvent apporter à vos responsables un éclairage précieux sur la santé et le bien-être de l'entreprise, de ses structures et de toutes les personnes directement impliquées dans vos activités.

Les entreprises qui intègrent des programmes d'alerte professionnelle encourageant la prise de parole dans leur cadre de conformité global en récoltent les fruits en bénéficiant d'informations ciblées et d'une culture plus forte sur le lieu de travail. NAVEX offre un écosystème complet de solutions et produits qui fonctionnent de concert avec le programme de conformité de votre entreprise.

Tous les programmes d'éthique et de conformité doivent tout d'abord être soutenus par un code de conduite solide. Ce document doit refléter de manière réfléchie les valeurs d'une entreprise et insister sur le fait que les employés sont encouragés à s'exprimer lorsqu'ils constatent un problème.

Lorsqu'ils sont associés à un programme d'alerte professionnelle, les programmes de formation bien élaborés établissent une base solide pour promouvoir une culture favorisant la prise de parole. Les programmes de formation enseignent les bonnes pratiques aux employés, présentent des exemples réels de problèmes parfois complexes et montrent aux employés que leur entreprise prend au sérieux la lutte contre les comportements contraires à l'éthique.

La formation des employés et l'application des valeurs de votre entreprise s'inscrivent dans un processus continu. De nombreuses entreprises utilisent un programme de gestion des politiques complet pour mettre à jour leurs politiques internes, communiquer à leur sujet et les transmettre à un large éventail de parties prenantes. Les bases de données centralisées et les systèmes de diffusion numériques des politiques permettent aux employés de s'y référer facilement et offrent aux entreprises des enregistrements vérifiables prouvant que les employés les ont lues et acceptées.

Lorsqu'ils sont soigneusement mis en œuvre et consciencieusement tenus à jour, ces systèmes fonctionnent conjointement pour instaurer une culture plus éthique dans l'entreprise.

Afin d'en savoir plus sur les détails et les implications de la directive européenne sur la protection des lanceurs d'alerte, [rendez-vous sur notre site web](#) ou [contactez-nous](#) pour discuter du programme d'éthique et de conformité de votre entreprise.

La solution NAVEX E&C™ fait partie de NAVEX One®



WWW.NAVEX.COM | info@navex.com | États-Unis +1 866 297 0224 | EMEA +44 (0) 20 8939

Des milliers de clients du monde entier font confiance à NAVEX pour les aider à atteindre les résultats qui comptent le plus. En tant que leader mondial des logiciels et services intégrés de gestion des risques et de la conformité, nous fournissons nos solutions via la plateforme NAVEX One, le système d'information le plus complet du secteur en matière de gouvernance, de risque et de conformité (GRC).

© 2023 NAVEX GLOBAL, INC. TOUS DROITS RÉSERVÉS. | 15.08.23